COMMUNE DE PORT-VENDRES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 AVRIL 2023

---000000---

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Grégory MARTY, Maire.

<u>Date de la</u> convocation :

Le 7 avril 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :

27

Nombre de Conseillers Municipaux présents ou représentés :

26

Étaient présents :

M. MARTY, Mme HECQUET, M. NETTI, Mme VILVET, M. BELLET, Mme SERRE, M. ASTIE, Mme GUILLOUET-GELYS, Mme CHACON, Mme ALBAREDE, M. BLIN, Mme MARTELL, M. CATALAN, Mme CRIADO, Mme ALABAU-DAIDER, M. BELTRA, Mme DESSEILLES

Procurations:

M. RASTOLL	à	Mme HECQUET
Mme RICO	à	M. BELLET
Mme RASTOLL	à	Mme CHACON
M. MARIA	à	M. MARTY
Mme RUIZ	à	Mme SERRE
M. FERNANDEZ	à	M. ASTIE
M. MUCCHIELLI	à	M. NETTI
M. BLAY	à	Mme VILVET
Mme AMITRANO	à	Mme DESSEILLES

Absent: M. LENFANT

TRAME UNIQUE

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 16 mars 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Madame Monica GUILLOUET-GELYS est nommée Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture 066-216601484-20230414-DCM22-2023-DE Date de télétransmission : 20/04/2023 Date de réception préfecture : 20/04/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE Département des Pyrénées-Orientales Commune de PORT-VENDRES Séance du Conseil Municipal 14 avril 2023 Trame Unique

CLASSEMENT ISSU DE LA NOMENCLATURE « ACTES » 7.5

DELIBERATION MUNICIPALE N°22-2023

OBJET: ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS -EXERCICE 2023

Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1611-4 et R 2313-3,

CONSIDERANT l'importance pour la vie locale, de l'apport et du rôle des Associations « Loi 1901 » et de la participation des citoyens à la vie de la Cité,

PRECISE QU'une augmentation par rapport à 2022 est à noter sur le total à verser. En effet, 2023 marque l'anniversaire de la création administrative de Port-Vendres en tant que commune. Plusieurs associations s'associent à la ville afin de pouvoir contribuer à la réussite de cet évènement majeur de la Commune.

INDIQUE QUE sont également à prendre en compte les nouvelles associations qui se sont créées cette année sur la commune et les projets motivés pour les associations plus anciennes (l'association Mackintosh fêtera les 100 ans de la venue de l'artiste sur la commune, l'association Colloque scientifique Mare Nostrum qui bénéficie cette année d'une subvention pour l'organisation d'un 2ème colloque sur 3 jours au Ciné Théâtre Vauban, le premier ayant été directement financé par la commune en 2022, la 1ère campagne de stérilisation en partenariat avec l'association Ecole du chat libre de Port-Vendres, menée en début d'année qui a été très productive. Environ une trentaine de stérilisations dont plusieurs femelles gestantes).

VU l'avis favorable de la Commissions des finances réunie le 13 avril 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, pour les Associations mentionnées dans le tableau annexé à la présente délibération hormis pour « Evasion Catalane », « Comité des Fêtes », « Centre Art Danse », « Port-Vendres Festival », « Ciné Balades », « Club de l'Amitié », « Don du sang » et «Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Pasteur » où le vote est effectué Association par Association du fait qu'un ou plusieurs Elus ayant un lien avec celles-ci :

- « Evasion Catalane » : 25 voix pour, M. BLIN quitte la salle et ne participe pas au vote,
- « Ciné balades » : 25 voix pour, M. BLIN quitte la salle et ne participe pas au vote,
- « Comité des Fêtes » : 25 voix pour, Mme SERRE ne participe pas au vote pour Mme RUIZ dont elle a reçu procuration,

UOD-210601484-20230414-DCM22-2023-DE Date de téletimente de 10442030 ort de la salle et ne participe pas au vote Date de réception préfecture : 20/04/2023

Accusé de résep**Gentre**re Art Danse » : 24 voix pour, Mme SERRE ayant reçu procuration de

- « **Port-Vendres Festival** » : 25 voix pour, M. BLIN quitte la salle et ne participe pas au vote,
- « Club de l'Amitié » : 24 voix pour, Mme CHACON ayant reçu procuration de Mme RASTOLL quitte la salle et ne participe pas au vote,
- **« Don du sang »**: 25 voix pour, Mme DESSEILLES ne participe pas au vote pour Mme AMITRANO dont elle a reçu procuration,
- **«Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Pasteur »:** 25 voix pour, Mme CRIADO quitte la salle et ne participe pas au vote.

DECIDE,

D'APPROUVER le montant des subventions allouées aux Associations susmentionnées, en tenant compte des éléments annexés à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au Registre.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire, Grégory MARTY

Acte rendu exécutoire après

Télétransmission en Préfecture le : 20/04/2023 et publication ou potification du : 20/04/2023

et publication ou notification du :
Affichée du : 20/04/2023 au : 20/06/2023
Publication sur le site internet de la ville le : 20/04/2023

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.

Accusé de réception en préfecture 066-216601484-2023041-DCM22-2023-DE Date de télétransmission : 20/04/2023 Date de réception préfecture : 20/04/2023

ANNEXE IV - B ETAT DES SUBVENTIONS VERSEES DANS LE		т
	Demandées 2023	
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Normales	Exceptionnelles
SPORTIVES	39 450,00	10 390,00
Arts et Techniques de la danse		
PORT-VENDRES BOXING CLUB	1 000,00	
Dynamiques	1 000,00	
EVASION CATALANE	500,00	890,00
Foot Club 112 (FC 112)	250,00	
FOOTBALL CLUB PV-COLLIOURE	10 000,00	3 000,00
Union Sportive Côte Vermeille - RUGBY	4 000,00	
Karaté Académie de Port-Vendres	500,00	
Judo Club Port-Vendrais	3 000,00	
Liaguts de Port-Vendres	3 000,00	
Le Brigadier Sportif	600,00	
L'Instant Présent	300,00	
Côte Vermeille Albères Basket (Basket)	6 000,00	35
Pétanque Port-Vendraise	3 000,00	1 000,00
Fennis Club	3 000,000	3 500,00
Tennis de Table		
linh Long Doury	300,00	1 500,00
HON CLUB PORT-VENDRAIS	300,00	
NAUTILE PLONGEE 66	500,00	
SLA – LAISSEZ-LA 66 (triathlon)	600,00	
SPADON CLUB CATALAN	300,00	
Société Nautique Côte Vermeille (SNCV)	1 000,00	
Inion Bouliste Port-Vendraise des Cheminots	300,00	500,00
'élo Club Port-Vendrais (Dissoute)		
es Vénus de la côte vermeille		
CULTURELLES-TOURISME	40 350,00	4.200,00
A.B.C.D.	200,00	
.C.C.A. (association Communale de Chasse)	500,00	
es bons moments	1 500,00	
gissons pour Port-Vendres	1 500,00	
association des Pêcheurs		
micale des anciens d'Afrique « La mer à Boire »	300,00	
ort-Vendres Festival	1 500,00	
.R.E.S.M.A.R.	1 350,00	
telier Théatre "FRANC THEATRE"		
lien vivre à Cosprons	400,00	
es chantiers de la mémoire	400,00	
charles Rennie MACKINTOSH en Roussillon	750,00	2 000,00
Phorus Vénéris	800,00	2 000,00
iné Balades	3 500,00	
omité des fêtes	13 000,00	
ulture et Patrimoine en CV LUB DE L'AMITIE	300,00	4 ***
COLDECTION OF CONTRACT COMMITTEE	2 000,00	1 000,00

Accusé de réception en préfecture 066-216601484-20230414-DCM22-2023-DE Date de télétransmission : 20/04/2023 Date de réception préfecture : 20/04/2023

Proposé_2023

1023	
800,00	
2 600,00	
500,00	
800,00	
2 000,00	
300,00	
400,00	
500,00	
200,00	
200,00	
5 000,00	
500,00	
3 800,00	
300,00	
1 500,00	
1 000,00	
1 000,00	
5 710,00	2 000,00
210,00	
2 000,00	
300,00	
2 000,00	2 000,00
1 200,00	
9 200,00	765,00
400,00	515,00
500.00	
	250,00
300,00	
500,00	
-	
	\$00,00 2 600,00 500,00 300,00 2 000,00 400,00 500,00 3 800,00 1 500,00 1 000,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 3 00,00

Proposé_2023

SOUVENIRS FRANCAIS de Perpignan (PMM)		
GAPAMAR (Patrimoine Maritime Roussillonnais)		
Vermeil Informatique		
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS		
SUBCAM	1 000,00	
FRANCE AVC 66	300,00	
LA CHARBONNIERE	200,00	
Ligue Contre le cancer		× .
La Reconquesta Côte Vermeille		
TRAVELDOC		
PATRIOTIQUES	1 800,00	2 000,00
Amicale des Anciens Marins	1 000,00	2 000,00
Médaillés Militaires	200,00	
Souvenir Français	300,00	
Union Nationale des Combattants	300,00	
TOTAL de l'article 6574	100 310,00	19 355,00
TOTAL 2022	119 665,00	